



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

**PROJET D'ETABLISSEMENT
2015-2018**

ETRE RESPONSABLE

I.T.C.F. FELICIEN ROPS
Rue du Quatrième Génie 2
5000 NAMUR
Tél.: 081 25 76 00
Fax: 081 25 76 08
www.felicienrops.be
info@felicienrops.be

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'établissement	P.3
Présentation de l'offre d'enseignement	P.4
Démarches mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme scolaire et pour assurer la réussite	P.7
Initiatives prises en matière d'animation culturelle	P.8
Initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté	P.9
Initiatives prises en matière d'éducation à la santé, à l'environnement et à la vie relationnelle, affective et sexuelle	P.10
Initiatives prises en matière d'éducation aux médias	P.11
Adéquation du projet avec l'environnement économique et social	P.12
Moyens mis en œuvre pour guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnel	P.13
Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves	P.15
Formation continue des professeurs	P.16

La responsabilité de l'apprentissage et de la réussite

L'Institut Technique « Félicien Rops » appartient au réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement et promeut donc les valeurs que sont la démocratie, l'ouverture, la démarche scientifique, le respect, la neutralité et l'émancipation sociale. Implanté dans le milieu urbain, et plus particulièrement au cœur du quartier « Saint Nicolas », l'établissement accueille 1250 élèves. Parmi eux, chaque année, beaucoup de nouveaux élèves, et ce surtout aux 2^e et 3^e degrés. 35 % n'ont pas réussi leur année scolaire précédente dans un autre établissement. Un des premiers objectifs est donc de redonner « le goût d'apprendre » et d'amener chacun à être responsable de son apprentissage. L'équipe pédagogique est aussi attentive à permettre aux jeunes qui n'ont pas acquis les mêmes compétences de se remettre à niveau et de vérifier si l'orientation choisie correspond aux aptitudes de chacun. En fin de troisième cycle, deux objectifs à atteindre : l'insertion dans le marché de l'emploi et l'accès aux études supérieures.

L'ITCF « Félicien Rops » travaille en collaboration avec des internats autonomes de la Communauté française :

Pour jeunes filles : Domaine de Haute-Anhaive, chaussée de Liège, 394 à 5100 Jambes

Pour jeunes gens :

Rue Muzet, 47 à 5002 Saint-Servais

Chaussée de Nivelles, 204 à 5020 Suarlée

Les cours se donnent de 8H25 à 16H05. Les sanctions à effectuer sont placées les lundi, mardi, et jeudi de 16H05 à 16H55 et le mercredi de 12H45 à 14H25.

Au 1^{er} degré commun, les groupes classes sont composés de 15 élèves maximum.

Au 1^{er} degré différencié, les groupes classes sont composés de 10 élèves maximum.

Le travail peut donc être individualisé.

L'utilisation du logiciel « Kurzweil 3000 » permettra une remédiation plus spécifique pour les élèves dyslexiques et dysorthographiques. Un local a été équipé d'ordinateurs pour permettre aux élèves du 1^{er} degré d'utiliser ce logiciel et aussi de maîtriser au maximum l'outil informatique à des fins pédagogiques. Celui-ci sera une aide efficace pour rédiger un travail écrit en utilisant les ressources du traitement de texte ou pour permettre la recherche de documents nécessaires à la réalisation de travaux.

Dans le respect de tous

Chacun est amené à respecter l'autre, avec ses différences, à dialoguer positivement, dans le quotidien scolaire et en dehors de celui-ci.

L'élève sera sensibilisé aux dangers des messages transmis via les réseaux sociaux ; il sera aussi amené à prendre conscience de l'importance du respect de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement. Une partie du terrain intérieur de l'établissement a été transformé en espace sportif et ludique, espace mis à la disposition du quartier en dehors des périodes et horaires scolaires. Cette cohabitation permet de mieux accepter l'autre, de travailler ensemble pour le respect de l'environnement et des infrastructures existantes. Ces infrastructures sont accessibles à différentes générations et cela permet des échanges fructueux.

Les élèves seront initiés à l'importance des nouvelles technologies, à l'éducation aux médias, à l'importance des langues et des arts, et cela à travers tous les projets mis en place.

Le Premier degré

L'élève découvre un nouvel établissement en première année commune. Durant les premiers jours de septembre, les enseignants et l'éducateur qui sera chargé de la gestion du premier degré prennent en charge le groupe-classe pour que chacun puisse se familiariser avec son nouvel environnement.

Durant ces journées « découverte de l'enseignement secondaire », les différentes possibilités de choix de la grille-horaire sont analysées avec l'élève et ses parents : l'élève devra choisir 4 heures de cours parmi 3 possibilités offertes par l'établissement. Il s'agit de deux heures de français, deux heures d'activités artistiques et deux heures de formation à la vie sociale et économique. Ces propositions ont été déterminées en fonction des choix d'options techniques qualifiantes que l'établissement propose au deuxième degré.

Il n'y a pas de redoublement après la première année commune. Si des lacunes sont constatées à la fin de cette première année commune, les 4 heures d'activités complémentaires pourront être remplacées par un programme spécifique destiné à permettre à l'élève d'atteindre la maîtrise des socles de compétences visés à 14 ans. L'élève sera alors orienté par le Conseil de classe vers des remédiations en mathématique ou en langue moderne. Egalement en français s'il n'a pas choisi ce cours en activités complémentaires!

Une ou deux périodes de remédiation, supplémentaires à l'horaire normal, pourront aussi, sur base de l'avis du Conseil de classe, être proposées en français, en mathématique ou en langue moderne.

Si l'élève n'a pas atteint la maîtrise des socles de compétences visés à 14 ans, à l'issue de ces deux années du premier degré, il sera orienté vers une deuxième année complémentaire où la grille-horaire proposée compte 7 heures de français et 7 heures de mathématique.

Le premier degré différencié propose également 7 heures de français et 7 heures de mathématique puisque l'objectif poursuivi est la réussite du Certificat d'Etudes de Base. L'utilisation de manuels scolaires, avec un cahier de l'élève, permet à chacun d'acquérir à son propre rythme les compétences visées par le Certificat d'Etudes de Base.

Organigramme des études techniques			
2e degré		3e degré (5e et 6e années)	7e année
Construction	→	Dessinateur(trice) en construction	
Le(la) « dessinateur(trice) en construction » maîtrise les connaissances techniques et les réglementations liées à la construction et à l'urbanisme. Dessinateur(trice) dans les bureaux d'architecture ou dans les entreprises de construction, il(elle) est aussi apte à contrôler ou à coordonner le travail d'une équipe, à effectuer un suivi de chantier.			
Artistiques (variantes A et B)	→	Technicien(ne) en infographie	
	→	Arts plastiques	
	→	Technicien(ne) en photographie	→ Complément en arts visuels appliqués à la photographie
La section "arts plastiques" n'est pas qualifiante. Elle permet la maîtrise des techniques d'expression et ouvre l'accès à l'Enseignement Supérieur Artistique. Les sections qualifiantes de « technicien(ne) en infographie » et « technicien(ne) en photographie » permettent de maîtriser les techniques spécifiques appliquées dans ces professions. Vu l'évolution des techniques numériques, une 7ème année de spécialisation est proposée aux élèves qui ont réussi leur qualification de 6ème année technicien(ne) en photographie.			
	→	Technicien(ne) commercial(e)	
Gestion		Technicien(ne) en comptabilité	
		Technicien(ne) de bureau	
Secrétariat-tourisme		Agent(e) en accueil & tourisme	
Deux options proposées au deuxième degré du secteur économique. Toutes deux demandent des compétences en langues modernes, en bureautique et en économie. Même si l'option "secrétariat-tourisme" est la base de l'orientation vers la section "agent(e) en accueil et tourisme", elle permet également le choix des options directement liées à l'option "gestion" du 2ème degré, c'est-à-dire "technicien(ne) en comptabilité", "technicien(ne) commercial(e)" et "technicien(ne) de bureau". Ces trois orientations permettent des formations plus spécifiques en comptabilité, en secrétariat ou en techniques de vente mais elles donnent toutes trois accès au marché de l'emploi dans les domaines économiques, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. "L'agent(e) en accueil et tourisme" trouvera des débouchés dans les agences de voyage, les syndicats d'initiative, le secteur hôtelier et dans toutes les infrastructures qui font appel aux compétences d'organisation des entreprises du tourisme.			
Sociales(variante A)	→	Agent(e) en éducation	
L'agent(e) en éducation doit apprendre les techniques qui permettent d'établir la communication avec un groupe de personnes dans la vie quotidienne ainsi qu'avec des partenaires au sein d'équipes de travail, à organiser des activités appropriées, dans le respect des normes de sécurité, telles que goûters, animations...dans diverses structures d'accueil. L'agent(e) doit aussi être formé au métier d'éducateur(trice) pour pouvoir travailler dans les secteurs de l'aide à la jeunesse et en milieux spécifiques.			
Sciences	→	Assistant(e) pharmaceutico-technique	→ Complément en officine hospitalière
Le deuxième degré "techniques sciences", grâce aux cours théoriques et aux laboratoires, assure une formation scientifique qui débouche sur une formation très spécifique: le travail en officine pharmaceutique et aussi, grâce à une spécialisation en 7ème année, au travail en officine hospitalière.			

Organigramme des études professionnelles				
2e degré		3e degré (5e et 6e années)		7e année
Arts appliqués	→	Assistant(e) en décoration	→	Complément en techniques spécialisées de décoration
	→	Assistant(e) aux métiers de la publicité	→	Complément en techniques publicitaires
Après l'apprentissage des techniques et pratiques artistiques de base au deuxième degré, le choix peut se porter sur deux options au troisième degré : l'assistant(e) en décoration sera formé(e) pour le travail de décoration d'intérieur et d'aménagements d'espaces commerciaux ; l'assistant(e) aux métiers de la publicité maîtrisera les différents logiciels d'infographie pour la réalisation d'affiches, de logos, de dépliants et sera également formé(e) pour la réalisation du packaging publicitaire.				
Travaux de bureau	→	Auxiliaire de bureau et d'accueil	→	Complément en accueil
	→	Auxiliaire de bureau et d'accueil	→	Agent(e) médico-social(e)
L'auxiliaire de bureau et d'accueil, après avoir obtenu sa qualification de 6 ^{ème} année, peut obtenir son certificat d'enseignement secondaire supérieur grâce à une 7 ^{ème} année « complément en accueil », qui forme pour le travail de bureau dans toutes les institutions publiques, mais peut aussi s'orienter vers une 7 ^{ème} « agent(e) médico-social(e) » qui est une année qualifiante. Cette spécificité donne plus accès au travail dans les différentes institutions médico-sociales.				
Services sociaux	→	Aide familial(e)	→	Aide-soignant(e)
	→	Puériculteur(trice)	→	Puériculteur(trice)
Des métiers du secteur social qui sont porteurs d'emploi...Déjà aide familial(e) après une qualification de 6 ^{ème} professionnelle pour travailler dans l'aide à domicile. La qualification d'aide-soignant(e) est indispensable pour le travail en Maison de repos, en Maison de repos et de soins ou en hôpital. La qualification de puériculteur(trice) obtenue en fin de 7 ^{ème} année professionnelle est obligatoire pour le travail en crèche.				
Confection	→	Agent(e) qualifié(e) en confection	→	Complément en stylisme
Un secteur qui entre dans les projets de développement durable : apprendre à confectionner ses vêtements, à recycler les textiles...L'agent(e) qualifié(e) en confection sera compétent(e) pour s'installer comme indépendant(e) mais pourra également être engagé(e) dans les ateliers ou les entreprises de confection.				

SUIVI DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Par classe et par année, les élèves ont un éducateur référent. Dans le courant du mois de septembre, l'éducateur vérifie chaque jour la présence en classe et contacte les parents ou les responsables de l'élève absent par téléphone (ou l'élève majeur), afin de connaître les raisons de cette absence.

A partir du mois d'octobre, à chaque heure de cours, un relevé des absences est remis par les professeurs aux éducateurs. La justification écrite de ces absences est obligatoire, par courrier, via la boîte aux lettres de l'éducateur référent ou par internet à l'adresse de la Direction (direction@felicienrops.be). Si aucune justification écrite n'est rendue, l'absence est comptabilisée et un courrier hebdomadaire précise aux responsables le nombre exact des absences et retards. Les éducateurs demandent aux élèves des explications à ce sujet, cela avant les rendez-vous fixés officiellement.

Si l'absentéisme perdure, le dossier d'absentéisme est soumis au Centre Psycho-médico-social ou au Service de Médiation scolaire selon les causes de l'absentéisme.

ACQUERIR UNE FORMATION ET APPRENDRE UN METIER

Evaluation formative des compétences

Choix de l'orientation

Contrat pédagogique: les conditions de réussite seront clairement établies

- 1 Objectifs de chaque discipline clairement établis et donnés aux élèves en début d'année
- 2 Critères de réussite définis et communiqués avant chaque évaluation
- 3 Proposition de remédiations en fonction des lacunes décelées lors des évaluations
- 4 Organisation des réunions des parents: après chaque bulletin de novembre, décembre et mars: consécutives aux résultats des deux premières périodes et de l'examen de décembre

Les parents reçoivent les dates de ces réunions dès l'inscription de l'élève. Elles sont rappelées dans le courant de l'année scolaire. Si un problème est constaté, les parents sont contactés individuellement et sensibilisés à l'importance d'un entretien avec les professeurs ou le Centre Psycho-Médico-Social qui gère les entretiens d'orientation.

L'orientation des élèves se fait après chaque conseil de classe:

- conseil d'admission de fin septembre,
- conseil de classe de novembre (après les résultats du premier bulletin),
- conseil de classe de décembre: réorientation possible des élèves du 2^e degré et demande de dérogation éventuelle pour ceux de 5^e année.

Les activités de découverte, de production et de création seront privilégiées.

Les élèves ont des talents multiples et différents selon les options de base organisées dans l'établissement. Les efforts fournis seront valorisés par des expositions, soit dans l'établissement, soit dans des salles d'expositions, ou par des exposés qui présenteront les projets réalisés : ceux-ci se font en interdisciplinarité et en collaboration entre élèves de niveaux différents.

Les sections du secteur artistique participent aux différents concours proposés quant à la création de logos, d'affiches ou de supports visuels. Ces sections prennent également en charge les expositions permanentes dans l'établissement, ainsi que la création de décors et d'affiches pour les spectacles présentés lors de la journée « portes ouvertes » du mois de mai.

Les sections du secteur économique travaillent via l'entreprise d'entraînement pédagogique « Perso-Rops » et proposent des réalisations de supports publicitaires qui ont été créées par les sections artistiques.

Les activités culturelles sont organisées intra et extra muros!

Depuis l'année scolaire 2014-2015, au premier degré, l'ASBL « Nez coiffés » anime deux ateliers cirque/lecture durant toute l'année scolaire. Durant le premier semestre, les élèves apprennent différentes techniques de cirque et jeu d'acteur. Durant le deuxième semestre, le travail se fait à partir de livres pour enfants avec comme objectif la création d'un spectacle pour l'enseignement fondamental primaire ou maternel. Le choix de l'établissement où ce spectacle est présenté est assuré par l'ASBL « Nez coiffés » en fonction des écoles fréquentées en 6^{ème} primaire par les élèves qui participent au projet.

Les élèves sont invités à présenter des spectacles théâtraux et musicaux, organisés avec le soutien de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique. Ils découvrent également les spectacles proposés, soit au théâtre Royal de Namur, soit à la Maison de la Culture.

Dans le cadre du cours de français ou des cours philosophiques, les élèves analysent chaque année des films qui permettent de développer le sens social et de la communication, de former l'esprit critique. Ils seront proposés aux élèves comme point de départ à une série d'activités ou de réflexions.

Les élèves de la section « techniques artistiques » mettent en pratique les compétences acquises dans les cours techniques lors de réalisation de courts-métrages à visée sociale.

Initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté

Des projets sont mis en place pour favoriser l'intégration de chacun dans la société, pour créer des liens entre les générations et pour sensibiliser au respect des Droits de l'Homme

Les sections « auxiliaire de bureau et d'accueil », « agent(e) médico-social(e) » et « complément en accueil » continuent le travail d'initiation à l'outil informatique pour le Service des Affaires sociales de la Ville de Namur.

Les élèves de la section « technicien(ne) commercial(e) » informent les élèves des autres sections de l'importance du respect du commerce équitable. Ils rédigent des messages pour promouvoir l'achat des produits équitables et régionaux, messages affichés au sein de l'établissement.

Projet « Médiation par les Pairs »

Des élèves, dès le premier degré, ont été formés pour gérer les petits conflits entre élèves. Un local est mis à la disposition de l'équipe des enseignants qui les encadre pour l'organisation concrète et à la disposition des médiateurs pour les conflits à gérer. Chaque année, les élèves qui ont terminé leurs études sont remplacés par de nouveaux médiateurs qui suivent aussi les formations à la gestion des conflits.

Ce projet va s'étendre à tout l'établissement qui travaille en partenariat avec l'Université de Paix : les enseignants seront sensibilisés à la problématique du harcèlement et des équipes de travail seront formées pour aborder le sujet au sein des classes.

Mais, pour la gestion de conflits plus graves, l'établissement fait appel au service de médiation scolaire de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Aide aux plus démunis

Les élèves de troisième et quatrième « techniques sociales » récoltent des vivres et des vêtements chauds pour les sans-abris et leurs animaux : ils travaillent à l'élaboration du projet, à la réalisation d'affiches internes à l'établissement. Des récoltes de vivres sont également organisées au profit des « Banques alimentaires ».

A partir de créations artistiques

La réalisation d'affiches qui ont comme thèmes le droit à la sécurité et à l'hygiène, le droit de s'exprimer, le droit au respect et le droit à l'intégration sensibilise tous les élèves au respect de la propreté et des règles de vie en commun.

Ces règles de vie en commun sont également mises en évidence par la collaboration avec le quartier. Les élèves de 7^{ème} technique « complément en arts visuels appliqués à la photographie » réalisent des vidéos pour montrer les divers aspects du quartier : problèmes de propreté, intérêts culturels... Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de « Médiatise ton quartier », en collaboration avec l'ASBL « Coquelicot ».

Chaque année, les professeurs d'histoire organisent la visite de Breendonk/Malines dans le degré supérieur. Cette visite s'inscrit dans un contexte plus général de la transmission de la Mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance par rapport aux régimes qui ont suscité ces crimes.

Les projets présentés par l'école ont été retenus par la Cellule « Démocratie ou Barbarie » en 2013 et en 2014. Ils consistaient à mettre en évidence les œuvres artistiques réalisées à partir de la visite du camp d'Auschwitz.

Durant l'année scolaire 2014-2015, l'Institut des Vétérans-Institut National des Invalides de guerre, Anciens combattants et Victimes de guerre a retenu l'établissement pour participer à l'organisation « le train des Mille » en mai 2015. La classe de 5^{ème} année technique « arts plastiques » réalisera des œuvres directement inspirées de cette expérience. Elles seront exposées à partir de l'année scolaire 2015-2016.

Depuis que l'école est engagée dans le processus « agenda 21 » de l'ASBL Coren, il s'agit de sensibiliser les élèves aux différents domaines du développement durable. Comment éviter le gaspillage d'énergie ? Comment diminuer le volume des déchets ? Le dossier est géré par la section « construction » et « dessinateur(trice) en construction » pour l'économie d'énergie, par la section « assistant(e) pharmaceutico-technique » pour la réalisation de crèmes naturelles, par la section « assistant(e) en décoration » pour la réalisation de poubelles décoratives.

Dans ce projet, les élèves de l'établissement sont sensibilisés à l'importance du tri des déchets. Tout le travail est réalisé en interdisciplinarité : création d'affiches pour inciter au recyclage, vente « virtuelle » des poubelles décoratives via l'Entreprise d'Entraînement pédagogique...

L'établissement a obtenu le label « agenda 21 » durant l'année scolaire 2013-2014. Le travail est poursuivi pour conserver ce label. Les sections professionnelles « services sociaux » et « aide familial(e) » travaillent sur l'importance de l'utilisation de produits alimentaires frais et de qualité. Les élèves de la section « technicien(ne) commercial(e) » prennent des contacts avec les entreprises régionales.

Des produits de nettoyage à base de produits naturels seront réalisés dans le cadre des cours de la section professionnelle « aide familial(e) ».

Les sections « assistant(e) pharmaceutico-technique », « dessinateur(trice) en construction » et « agent(e) en confection » sont associés à des actions de sensibilisation au respect de l'environnement, en collaboration avec le Service de cohésion sociale de la Ville de Namur.

Les élèves du deuxième degré « techniques sciences » participent aux activités proposées par la Faculté Universitaire de Namur dans le cadre du « Printemps des sciences ».

Les petits déjeuners équilibrés sont mis en place deux fois par an et permettent l'éducation à la diététique : les denrées sont cuisinées par les élèves de la section « techniques sociales », dans le respect des règles d'hygiène et de diététique. Les sections du secteur économique travaillent sur les coûts de production et sensibilisent les élèves qui participent aux déjeuners à l'importance des achats dans le cadre du respect du commerce équitable. Ce thème sera également exploité par les sections du secteur social.

Les élèves rencontreront des spécialistes qui présenteront les différents problèmes d'assuétudes.

Le personnel d'éducation suit des formations pour savoir comment fixer les règles face aux différents problèmes d'assuétudes. Des séances d'information, organisées par les organismes professionnels, seront planifiées en fonction des besoins des différentes sections. Ceux-ci seront établis en coordination avec le Centre Psycho-Médico-Social.

Ces projets seront également menés en partenariat avec l'ASBL « Animation Formation Information Coordination » de Namur, les différents centres de Planning familial et le Centre Public d'Assistance Sociale de la Ville de Namur.

Le Centre Psycho-Médico-Social dont dépend l'établissement organise des séances d'information sur les différents moyens de contraception pour les élèves de 3^{ème} année.

Initiatives prises en matière d'éducation aux médias

Les élèves de deuxième année commune rédigent les numéros trimestriels du « Satirops déchaîné », revue qui se base sur l'actualité pour poser les questions de société importantes : sensibilisation à la problématique des sans-abris, à l'importance de la solidarité...

Les élèves participent aux opérations «Ouvrir mon quotidien» et «Journaliste dans l'école».

Les sections « technicien(ne) en infographie » et « technicien(ne) en photographie », « assistant(e) aux métiers de la publicité » créent les différentes productions pour mettre en valeur les options de l'établissement.

Les sections artistiques sont chargées de la campagne publicitaire des projets, la section « technicien(ne) en photographie est responsable de tous les reportages photographiques pour proposer des rédactionnels à la presse régionale. Ces rédactionnels mettent en valeur les projets réalisés par les différentes sections.

Les élèves seront amenés à réfléchir, à travers les cours d'analyse et esthétique du message publicitaire, cours organisés dans les grilles-horaires des sections « technicien(ne) commercial(e) et « assistant(e) aux métiers de la publicité », aux droits et devoirs liés à l'utilisation de l'Image. Des messages réalisés lors de ces cours seront diffusés via les télévisions qui sont dans les entrées des blocs « A » et « B » de l'établissement.

Les cours d'histoire mettront en relation les faits d'actualité et l'analyse des documents historiques. Cette corrélation est particulièrement importante pour tirer les leçons de l'Histoire.

Les professeurs des cours philosophiques travaillent depuis l'année scolaire 2013-2014 à partir des ressources pédagogiques de la formation « Les Leçons de l'histoire & Nous ». Durant l'année 2014-2015, les enseignants du cours de français ont rejoint le groupe pour l'étude de la problématique de la discrimination à travers les médias. Des projets interdisciplinaires quant à la thématique abordée seront mis en place : au premier degré, l'accent sera mis sur le thème du leader, au deuxième degré sur le thème de la délation/trahison et au troisième sur le thème de la transgression/révolte.

Le travail se fera aussi à partir de dossiers de presse concernant l'antisémitisme, l'islamophobie et le rôle d'internet, ainsi qu'à partir d'un dossier de caricatures.

Adéquation du projet avec l'environnement économique et social

L'école travaille en collaboration avec l'environnement économique pour que les élèves puissent découvrir les organismes sociaux et l'organisation du monde professionnel.

Différentes sections travaillent en étroite collaboration avec le Département des affaires civiles et sociales de la Ville de Namur : initiation des aînés à l'utilisation des ordinateurs, des GSM, sensibilisation des jeunes à la solidarité intergénérationnelle.

Les élèves du secteur construction, section « Dessinateur en construction », découvrent les différents chantiers importants de la Ville de Namur, visitent les salons de la Construction, du Bois et de l'Habitat.

Les élèves du secteur économique sont amenés à découvrir les entreprises régionales. Ils gèrent une Entreprise d'Entraînement Pédagogique, « Persorops », via laquelle ils vendent virtuellement des supports publicitaires. Ceux-ci sont réalisés par la section « technicien(ne) en infographie ».

Les élèves de la section « agent(e) en accueil et tourisme » et « complément en accueil » participent à l'accueil lors du Festival International du Film de Namur ou lors de différents Salons organisés à Namur.

Les élèves du secteur artistique découvrent les expositions et les musées, visitent les entreprises spécialisées en impression, en photographie et en infographie. Ils sont aussi amenés à découvrir le monde de l'artisanat via les journées spécifiques organisées par ce secteur. Les élèves travaillent en collaboration avec le Service des Aînés de la Ville de Namur pour promouvoir, via la création d'affiches originales, les solidarités intergénérationnelles.

Les élèves du secteur social assurent des animations dans les homes de la région namuroise. La section « agent(e) en éducation » accueille au sein de l'établissement des élèves de milieux défavorisés ou des adultes à besoin spécifique, lors de journées d'activités mises au point dans les cours de techniques d'expression. Cette section assure également l'accueil, en collaboration avec le Service de la Ville de Namur, d'aînés qui viennent expliquer aux élèves les contraintes pour adapter un logement aux besoins des personnes âgées.

Les élèves du deuxième degré « techniques sociales » créent des spectacles de marionnettes et présentent ces spectacles aux enfants de l'enseignement fondamental maternel de l'école communale d'Heuvy. Des activités sont également proposées pour les fêtes de Saint-Nicolas et de Pâques : réalisation de collations par les élèves de troisième et quatrième techniques sociales, durant les cours de travaux pratiques cuisine.

Les élèves de la section « puériculteur(trice) sont chargés de la garderie lors des Salons « Energie et Habitat » et « Bois et Habitat ». Les élèves du secteur scientifique travaillent en partenariat avec les hôpitaux de Mont-Godinne, du Centre Hospitalier Régional de Namur et de Saint-Luc à Bouge.

Les élèves de la section « agent(e) qualifié(e) en confection » présentent leurs diverses créations lors du défilé organisé pour la « journée Portes Ouvertes ».

Moyens mis en œuvre pour guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

Pour effectuer une transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, trois jours au début septembre sont réservés pour que l'élève de 1^{ère} année se familiarise avec son nouvel environnement et acquière des méthodes de travail nécessaires dans l'enseignement secondaire.

Un local informatique est réservé aux élèves de première et deuxième années et les enseignants collaborent pour que l'utilisation de ce matériel informatique soit une ressource pédagogique.

Cela permet aussi aux élèves du 1er degré de maîtriser les techniques de base de l'utilisation du matériel informatique.

Tous les enseignants du 1^{er} degré incluront dans leurs cours des séquences qui permettront cette maîtrise. Le travail sur l'ordinateur se fera donc au départ de textes – ou autres documents – utilisés dans les cours généraux.

L'utilisation de cette technologie permettra aussi de mieux intégrer les élèves à besoins spécifiques, puisque, si des élèves sont malentendants ou malvoyants, ils pourront travailler sur du matériel informatique adapté à leurs déficiences.

Le rythme de travail, individualisé, pourra aussi améliorer les résultats des élèves dyslexiques et dysorthographiques.

Au premier degré, les enseignants consacrent une partie de la formation à :

L'organisation du travail scolaire:

Gestion de son temps, tenue du journal de classe, ordre des documents, présentation d'un travail, recherche d'informations ...

La maîtrise des capacités utilisables dans tous les cours:

Compréhension d'un énoncé de travail, mémorisation d'une règle, préparation et réalisation d'un court exposé, compréhension d'un schéma technique ...

Des modules de français langue étrangère sont proposés aux élèves dont ce n'est pas la langue maternelle et qui ne la maîtrisent pas suffisamment pour comprendre les autres matières.

L'enseignement technique et professionnel doit être axé sur l'entrée dans la vie active même s'il doit aussi assurer une formation générale qui doit permettre aux élèves d'aborder l'enseignement supérieur, au terme d'une 6^e technique ou d'une 7^e professionnelle.

Il est donc essentiel de favoriser cette insertion professionnelle par les stages en entreprise :

Les stages en entreprise sont obligatoires, et organisés par les professeurs titulaires des cours de l'option de base groupée. Le carnet de stage précise les objectifs à atteindre, les tâches à réaliser sur le terrain et permet l'évaluation des compétences acquises.

Stage de 3 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section:

« auxiliaire de bureau et d'accueil »

Stage de 4 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section:

« aide familial(e) »

Stage de 6 semaines en 5^{ème} année pour les élèves de la section:

« puériculteur(trice)»

Stage de 3 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section :

« assistant(e) pharmaceutico-technique »

Stage de 4 semaines en 6^{ème} année pour les élèves des sections:

« auxiliaire de bureau et d'accueil »

« assistant(e) en décoration »

« assistant(e) aux métiers de la publicité »
« puériculteur(trice) »
« agent(e) qualifié(e) en confection »
« dessinateur(trice) en construction »
« technicien(ne) en photographie »
« technicien(ne) en comptabilité »
« technicien(ne) commercial(e) »
« technicien(ne) en travaux de bureau »
« agent(e) en accueil et tourisme »

Stage de 7 semaines en 6^{ème} année pour les élèves de la section:
« aide familial(e)»

Stage de 4 semaines en 7^{ème} année pour les élèves des sections:
« complément en accueil »
« agent(e) médico-social(e) »
« complément en techniques publicitaires »
« complément en techniques spécialisées de décoration »
« complément en stylisme »
« puériculteur(trice) »
« assistant(e) pharmaceutico-technique en milieu hospitalier »

Stage de 8 semaines en 7^{ème} année :
« aide soignant(e)»
«complément en arts visuels appliqués à la photographie »

En 6^{ème} et 7^{ème} années, les grilles d'«assistant(e) pharmaceutico-technique», « complément en officine hospitalière » et de « puériculteur(trice) » impliquent également deux jours de stage hebdomadaire.
Les élèves de la section «agent(e) en éducation» effectueront un stage d'observation d'une semaine en 5^e année. Ils auront un stage de trois semaines en 6^{ème} année, selon leur projet de vie professionnelle. Ils auront ainsi le choix entre les maisons de repos, les maisons de repos et de soin ou les milieux spécifiques.
Les élèves de 7^{ème} « aide soignant(e) » effectuent une première insertion professionnelle de 3 semaines selon leur projet de vie professionnelle : soit en milieu hospitalier, soit en maison de repos et de soins. Ensuite, une insertion de 3 semaines en milieu hospitalier et une insertion de deux semaines en maison de repos ou en maison de repos et de soins sont obligatoires.
Les élèves de la section « technicien(ne) en infographie » suivront une formation au Centre de Compétences des industries graphiques de Gosselies.

L'option Technique « arts plastiques» n'est pas qualifiante. Les élèves, durant deux semaines, pourront découvrir les écoles d'Enseignement Supérieur et effectuer ainsi un choix entre les différents secteurs artistiques. Ils rencontreront aussi d'anciens élèves qui suivent des cursus scolaires dans l'Enseignement Supérieur; ils aborderont les facettes des différents métiers (entrevues avec des professionnels) et suivront une formation en infographie (en partenariat avec le Centre de Compétences des industries graphiques de Gosselies).

La présentation de l'épreuve de qualification est l'épreuve finale par rapport aux évaluations intermédiaires via les épreuves intégrées. Le certificat de qualification est aussi délivré sur base du travail réalisé lors des épreuves intermédiaires, lors de l'insertion professionnelle, sur un travail écrit en rapport avec cette insertion, et sur les connaissances techniques enseignées durant les deux années du 3^e degré. Les connaissances techniques seront évaluées à partir de mises en situation proches de la réalité du métier visé et qui montreront la capacité de l'élève à s'engager vers la vie professionnelle. Le portfolio de chaque élève reprend toutes ses réalisations et lui permet de se présenter lors de la recherche d'un emploi, sur le marché du travail.

Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves

Chaque classe a un éducateur référent à qui l'élève peut s'adresser pour tout problème scolaire ou social. L'éducateur suit attentivement la scolarité de l'élève, aussi bien au niveau des résultats que de la fréquentation scolaire.

L'avis du Centre Psycho-Médico-Social, présent aux conseils de classe de novembre et de juin, est demandé et des entretiens d'orientation sont effectués pour chaque élève à réorienter.

En fin de deuxième année, les élèves découvrent les sections du deuxième degré organisées au sein de l'établissement.

Le Centre Psycho-Médico-Social fait un exposé des autres orientations possibles et les élèves qui désirent changer d'établissement sont mis en contact avec les écoles du réseau de la Communauté française qui organisent les options choisies.

Dans le cadre de l'organisation des petits déjeuners équilibrés, les élèves du premier degré découvrent aussi les options « boucherie » et « boulangerie » organisées à l'Institut des Techniques et des Commerces agro-alimentaires de Suarlée.

L'orientation des élèves entre le 2^e et le 3^e degrés

Pour les nouveaux arrivants, les professeurs, en début de 4^e année, font la synthèse des connaissances nécessaires acquises en 3^{ème} année.

En fin d'année scolaire, les professeurs de 4^{ème} feront le relevé des techniques qui ont été abordées au second degré. Ce relevé sera communiqué aux professeurs du degré supérieur en juin. En début de 5^e année, ils travaillent pour que les nouveaux arrivants acquièrent aussi les bases indispensables qui ont été acquises dans le 2^e degré.

Il sera fait appel à des professionnels de chaque option du 3^{ème} degré pour informer les élèves de 4^{ème} année qui devront effectuer un choix entre plusieurs orientations possibles.

Les professeurs chargés des cours en 5^e année devront travailler en utilisant les principes de la pédagogie DIFFERENCIÉE. Les rappels des différentes techniques de base seront clairement précisés dans le planning annuel des matières à travailler.

Les plannings de matière seront établis en fonction des bases requises pour aborder l'enseignement supérieur. Ouverture des cours philosophiques pour assurer une formation par rapport à l'Enseignement Supérieur et aux méthodes de travail.

D'anciens élèves viendront exposer leur parcours pour guider au mieux les choix des études supérieures. De plus, les élèves des années terminales sont mis en contact avec les Ecoles supérieures partenaires et les passerelles sont clairement établies pour déterminer les compétences indispensables afin d'aborder l'Enseignement Supérieur.

Pour les élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années qui désirent changer d'orientation par rapport à celle choisie au 3^{ème} degré, des contacts sont pris avec le Service d'Information pour les Etudes et Professions qui fournit des brochures reprenant tous les choix possibles. Ils sont également pris en charge par le Centre Psycho-Médico-Social qui peut également les aider à se réorienter.

Ecoles supérieures partenaires:

- Haute Ecole Albert Jacquard – Namur: secteurs 6, 7 et 8
- Saint-Luc – Liège et Tournai
- Le 75 - Bruxelles

La découverte de ces écoles est prévue en fonction de leur calendrier des journées «Portes Ouvertes».

Formation continue des professeurs

En accord avec le Comité de Concertation de Base, le choix du projet de formation dans l'établissement s'est porté sur les formations de type relationnel : quelles règles établir, comment les mettre en application, comment gérer les conflits et/ou l'hyperactivité.

Les formations de maîtrise des compétences sont également privilégiées car elles sont obligatoires dans un enseignement qualifiant toujours tributaire des évolutions technologiques.